

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 547

Artikel: La protection des travailleurs à domicile et le "Label"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263397>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Vie politique

Femmes électrices, comment voteriez-vous demain ?

L'arrêté fédéral, sur lequel l'électeur aura à se prononcer le 4 juin, réunit en une simple formule d'un crédit et de sa couverture une série de problèmes politiques et économiques de la plus haute importance.

Les dépenses prévues par le nouvel article constitutionnel sont motivées premièrement par la course universelle aux armements. Il ne semble pas qu'on puisse s'opposer aujourd'hui à de nouveaux sacrifices pour assurer la défense militaire de la Suisse. Pour nous adapter aux progrès techniques, il est urgent de parfaire notre système d'aviation et de défense antiaérienne, nos fortifications, nos armes automatiques, et de constituer des réserves suffisantes de matériel et de munitions. Le nouveau crédit réclamé — dépense stérile mais inévitable — est de 193 millions, couverts en partie par l'impôt de crise.

Un second crédit de 202 millions destiné à la création de grands travaux constitue le contre-projet opposé par le Conseil fédéral à l'initiative socialiste établissant un programme national de création d'occasions de travail. Le présent arrêté, s'il est adopté, n'entrera en vigueur qu'au moment où cette initiative aura été retirée ou repoussée en votation populaire.

Tous ceux qui s'occupent de la question connaissent les souffrances indicibles tant matérielles que morales qu'endurent les chômeurs. Ils se rendent compte que leur foi en la démocratie est menacée, si cette forme politique est impuissante à résoudre des problèmes dont les Etats totalitaires déclarent n'avoir plus à se préoccuper. C'est pourquoi, et à côté de son but purement humanitaire, la lutte soutenue contre le chômage constitue un des éléments importants de la défense spirituelle de notre pays.

De plus, le programme fédéral pour la création d'occasions de travail prévoit l'exécution de travaux publics d'une valeur réelle et durable. Mentionnons en particulier les projets d'amélioration foncière: les travaux d'assainissement augmenteront la surface de terres labourables, alors que des constructions de routes et des améliorations ferroviaires serviront tant à l'armée qu'au tourisme; des travaux de réparations et de réfection seront utiles à l'industrie hôtelière, et de meilleures installations des aérodromes développeront l'aviation civile.

Toutes ces mesures sont exposées dans les deux phrases suivantes: *Il est ouvert au Conseil fédéral un crédit de 327.700 millions de francs à l'effet de renforcer la défense nationale et de lutter, contre le chômage. Le Conseil fédéral emploie ce crédit conformément au programme approuvé par l'Assemblée fédérale.*

Le moyen de financer ce programme de travail de grande envergure présente, cela va sans dire, de sérieuses difficultés. Si d'une part cette incorporation de la couverture financière dans un seul et même arrêté est regrettable, cette mesure répond d'autre part à une décision des Chambres de ne plus voter de dépenses sans en assurer la couverture.

Or, deux moyens sont préconisés pour faire

face à ces dépenses nouvelles: La Confédération a le droit de percevoir un impôt complémentaire, à calculer annuellement sur les entreprises de commerce de détail qui vendent pour plus de 200.000 fr. L'impôt est progressif suivant le chiffre de vente, compte étant tenu du genre de l'établissement. Le taux applicable au chiffre d'affaires imposable varie de 2 pour mille à 4 pour cent. Les magasins à prix uniques, les grands magasins, les magasins ambulants supporteront les charges les plus lourdes. Cette mesure est destinée indirectement à assurer la protection des petits magasins contre les grands, réclamée depuis longtemps par certains groupes de commerçants.

L'arrêté fédéral cessera ses effets une fois que le rendement de l'impôt compensatoire aura produit 140 millions de francs, intérêts non compris.

Comme deuxième source de finances, 150 millions de francs seront perçus dès leur disponibilité, sur le bénéfice que la dévaluation procuré à la Banque nationale. Dans l'intervalle, la Banque avancera à un taux peu élevé la somme de 75 millions à la Confédération et autant aux cantons, proportionnellement au chiffre de leur population.

Disons franchement que ce projet de révision de la Constitution, tout en tenant compte de la nécessité du réarmement et en tendant à un progrès social incontestable, présente plusieurs défauts, dont les plus graves sont le cumul de matières très diverses en une seule votation, et l'imposition de mesures inégales à différentes catégories de maisons de commerce. Et pourtant, ce sont les représentants du peuple qui l'ont voté et qui en recommandent l'acceptation. Dans quel sens se décidera l'électeur? Et quelle sera l'attitude de la femme, malheureusement empêchée de donner sa voix? Refuserait-il l'arrêté en vertu d'un principe lésé, où voterait-elle en sa faveur pour faire acte à la fois de prudence et de générosité?

A. L.

¹ On sait que les Sociétés coopératives protestent énergiquement contre le fait que cet impôt les frapperait, elles aussi, attendu que vu le principe qui est à leur base, elles ne devraient pas être taxées comme de grandes entreprises à but purement lucratif. (Red.).

IN MEMORIAM

Adelaide Popp

La Jeunesse d'une ouvrière : qui donc parmi les féministes et les travailleuses sociales n'avait pas, voici vingt-cinq ans de cela, lu et relu ce livre poignant, révélateur de tant de misères? Je me rappelle encore la surprise que nous avons éprouvée au Congrès suffragiste international de Genève (1920) en rencontrant, au lieu d'une dame-mère chargée d'ans et épousée par les privations et les difficultés, une femme en pleine force, aux cheveux noirs, aux yeux brillants, à la parole facile et au geste décidé!

Fille d'un père alcoolique et cancéreux, d'une mère épaisse par les maternités, et qui nourrissait souvent jusqu'au dix-huit mois son dernier enfant pour se préserver d'une nouvelle grossesse! Adelaide Popp fut dès l'âge de dix ans obligée de gagner sa vie, sans apprentissage ni

préparation professionnelle, quittant une fabrique pour entrer dans une autre, payée là 10 ct. l'heure, ouilleurs 40 centimes par jour, ou ailleurs encore 5 fr. par semaine! Aussi ne faut-il pas s'étonner si, passionnée de lectures, épprise de dévouement et d'idéalisme, elle s'enthousiasma sous l'influence du vieux chef socialiste Bébel pour la doctrine socialiste, dont elle devint une fervente propagandiste parce qu'elle y voyait le remède à toutes les souffrances et les hontes qu'elle avait côtoyées de si près.

À un point de vue féministe, elle fut un précurseur. La première femme membre du parti socialiste autrichien, qui y joua un rôle en vue, elle était souvent considérée avec méfiance et jalouse par ses camarades masculins qui cherchaient souvent à lui barrer le passage. Sa mère aussi, âgée, ne parlant qu'à peine l'allemand, voyait de mauvais œil cette activité politique qu'elle ne comprenait pas du tout, l'entraînait de tout son pouvoir, et persistait à considérer comme des épouseurs tous les chefs politiques en renom avec lesquels cette fille exceptionnelle était en relations pour son travail dans le parti! Puis, lors de la révolution de 1918 tout cela changea, et Adelaid Popp, qui avait été la bête noire du gouvernement des Habsbourg, fut élue députée, membre du Conseil municipal de Vienne, et représentante officiellement à ce Congrès de Genève le gouvernement de la République autrichienne... Hélas! que de changements dramatiques la vieille lutteuse a-t-elle vu depuis alors, mais de changements en recul, et combien tristes ont dû être ses dernières années... On a le cœur serré en y songeant.

E. Go.

La protection des travailleurs à domicile et le „Label“

Contrairement à ce que l'on avait espéré dans les milieux où l'on se rend compte de l'urgence nécessité de protéger les travailleurs à domicile, le projet de loi dont notre journal a montré, il y a peu de temps, toute l'utilité,¹ n'a pas été discuté par les Chambres lors de leur session de printemps. C'est une grosse déception pour beaucoup, et il faut espérer que nos législateurs trouveront enfin le temps, lors de la session de juillet, de s'occuper de cette importante question. Mais... les parlementaires masculins sont bien moins pressés que ne le seraient à leur place des femmes de voter des réformes sociales!

En attendant, la campagne de propagande en faveur du „Label“ continue, et l'on ne peut que recommander à toutes celles que préoccupent leur responsabilité sociale d'acheter des s'associer à cette campagne par leurs démarches, et par leurs demandes, pour tous leurs achats, des produits qui portent cette marque.

¹ Voir le *Mouvement*, No 536.

Une réunion de femmes radicales

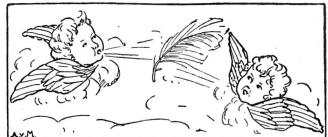
Les divers groupes de femmes radicales se sont réunis à Lucerne, le 30 avril, sous la présidence de Mme Eder (Zürich). Ils se sont occupés du service auxiliaire des femmes et d'un service de travail pour les jeunes filles. Mme Nelly Fellmann (Berne) a rappelé les abus auxquels donne lieu la naturalisation suisse que procure le mariage d'une étrangère avec un Suisse. Zurich a été désignée comme section directrice pour deux ans.

S. F.

tout quand elles sont malheureuses. Il y a en lui un carieux besoin de protéger, d'aider, parallèlement à un égoïsme très marqué. Mme Francillon a bien étudié cette contradiction de sa nature entre une certaine tendance philanthropique et le besoin d'indépendance accompagné d'une réelle incapacité d'aimer.

Mais le véritable intérêt du livre, ce sont les femmes qui y dévoilent leur âme, qui nous laissent voir jusqu'au fond de leur cœur avide et insatisfait. Alors que Gérard reste toujours un caractère à demi indéchiffrable, elles, du moins, il nous semble les comprendre. Plusieurs femmes s'attachent à lui. Mais leurs amitiés ambiguës, ces rapports de camaraderie amoureuse n'aboutissent pas d'une manière satisfaisante, parce qu'il ne donne jamais à celles qu'il approche la tendresse qu'une femme demande à un homme. Paule même, — secrétaire d'écrivain, belle et intelligente, — avec laquelle il finit par avoir une liaison, ne sera pas plus heureuse que les autres.

Toutes les phases de cette liaison sont analysées avec une cruelle et saisissante lucidité. Mme Francillon donne là toute sa mesure. Paule est une intellectuelle, une femme moderne, indépendante et qui semble se suffire à elle-même. Mais elle épouse, comme toute autre, ce besoin de tendresse et de protection qui est naturel à son sexe. Elle a trop d'exigences, et son amour pour Gérard est voué à l'échec par leur faute à tous deux. Car plus il se montre réticent et incapable de vraie affection, plus elle devient exigeante et jalouse. Les disputes se multiplient et, à la



DE-CI, DE-LA

Le Siam et Angkor.

Avoir la charge de l'instruction du jeune roi de Siam est déjà très intéressant et relève presque des Contes des Mille et une nuits. Que dire alors de la chance qu'a eue Mme Hersch, professeur à l'Ecole Internationale de Genève, d'accompagner le petit souverain dans son pays natal?

Elle nous a donné l'autre mardi, à la Salle Centrale, au profit du Comité international d'aide aux intellectuels réfugiés, un récit — non pas du voyage, beaucoup l'ont fait avant elle — mais de son séjour et de ses impressions. Dans une première partie, elle a rapidement rappelé la position géographique du Siam, la prépondérance économique de la Géorgie-Bretagne, le prestige qu'exerce la France par son passé et sa culture. Elle a fait passer ensuite une série, peut-être un peu trop complète, de photographies en noir et en couleur, qu'elle a prises elle-même au cours de son séjour. Dégagée de toute érudition, elle nous a simplement fait partager son admiration pour l'art décoratif si poussé, la splendeur des fêtes populaires et religieuses; elle nous a donné son interprétation des particularités architecturales; avec elle, nous avons suivi sur le fleuve le marché flottant chargé de fruits extraordinaires.

Ses nombreuses photos ont témoigné de l'intérêt que Mme Hersch a eu à visiter un si beau pays. La manière juvénile et enthousiaste dont elle a parlé avec simplicité, comme à un cercle d'amis, a charmé l'auditoire.

M. G. C.

Succès féminins universitaires.

Nous sommes heureuses d'apprendre que Mme K. Pösch, bien connue pour ses beaux travaux scientifiques, et déjà sous-directrice de la Station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève, a été chargée par le professeur Guyenot de le remplacer à son cours de biologie générale durant le semestre d'été. Venant d'une personnalité scientifique telle que le professeur Guyenot, cet appel revêt une valeur toute spéciale, et nous en félicitons chaleureusement Mme K. Pösch.

— Pour la première fois en France, l'Université de Bordeaux vient de décerner le titre de *docteur honoris causa* à une femme, Miss Mildred Pope, professeur de langues romanes à l'Université de Manchester. Miss Pope, qui compte des amis à Genève particulièrement, a été précédemment professeur au Sommerville College de l'Université d'Oxford, où elle avait aimablement reçu, voici une vingtaine d'années, la rédactrice de notre journal.

A NOS LECTEURS. — *L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la publication du compte-rendu de la réunion des déléguées des Frauenzentralen à Zurich, le 22 mai dernier, ainsi que de nouveaux détails sur le Congrès de Copenhague de l'Alliance Internationale, une partie du Petit Courrier, etc., etc.*



Les femmes et les livres

L'œuvre de Clarisse Francillon

Extrait d'une étude sur trois romancières suisses-françaises

...Très proches par leur origine (Clarisse Francillon a passé son enfance à Saint-Imier, Monique Saint-Hélier sur les bords du Doubs neuchâtelois), ces deux romancières diffèrent absolument par leur talent, leur expérience et leur conception du roman. Alors que Monique Saint-Hélier interprète, transpose la réalité qu'elle voit en fonction d'une certaine conception poétique de la vie, Clarisse Francillon, elle, plus objective, la peint en observatrice pénétrante, précise jusqu'à la cruauté, des hommes et des événements.

Elle possède un véritable tempérament de romancière: d'abord par son imagination, son art de faire naître, d'enchanter les épisodes, et par son don de créer des types et de faire vivre des personnages qui semblent tirés de la vie même. En outre elle a trouvé un style, un mode d'expression personnel, vivant, qui

¹ Ed. Nouvelle Revue française, 1934.

suit d'une scène de jalouse rétrospective, la rupture s'accompagne. En effet Gérard a aimé autrefois une femme avec passion, et il ne peut oublier les heures de bonheur exceptionnel qu'il a connues auprès d'elle. Ce souvenir nous offre la seule image de bonheur comblé dans ce livre où l'amour ne montre que sa face la plus égoïste et amière. Mais Gérard s'est détaché de cette femme comme plus tard il s'éloigne de Paule.

Déjà dans *Chronique locale*,¹ le roman qui

fit connaître Clarisse Francillon, nous avions rencontré un épisode similaire. On y voit un jeune musicien qui, par égoïsme, par crainte de se lier, d'allier son indépendance, abandonne son amie et cause par là le suicide de celle-ci. C'est en effet un thème fréquent chez Mme Francillon que celui de l'homme de talent qui préfère sa solitude à tout, et qui repousse les femmes loin de lui pour se consacrer à son travail. « Cette idée, dit M. Edmond Jaloux, est visiblement chérie à Mme Clarisse Francillon; je ne la crois pas très vraie dans le monde des faits, où c'est le contraire qui a lieu le plus souvent». Je ne trancherai pas le cas: à chacun de juger selon son expérience personnelle.

Ce thème s'apparente de très près à un problème que Mme Francillon a traité avec une rare pénétration psychologique: celui de la solitude de la femme dans la vie actuelle en général, et surtout en amour. Nous le trouvons dans *La Mivoie*,² ent're autres, et dans le

¹ Ed. Nouvelle Revue française, 1934.

² Id. 1935.